

**Présentation de l'Avis de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
aux Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie**

**XV^e Sommet de la Francophonie
Dakar (Sénégal), 29-30 novembre 2014**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique et consulaire,
Mesdames et Messieurs,

Je m'appelle Paul McIntyre et suis sénateur canadien représentant le Nouveau-Brunswick au Sénat du Canada.

Je suis ici devant vous à titre de président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et par ma voix, ce sont les représentants des peuples de la Francophonie qui s'expriment.

Je voudrais tout d'abord adresser mes plus sincères remerciements à nos hôtes pour leur chaleureuse hospitalité et l'excellente organisation de ce Sommet qui font briller la légendaire téranga sénégalaise aux quatre coins de la Francophonie.

Mes remerciements vont plus particulièrement à un des plus illustres anciens membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, le Président de la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Macky Sall, mais également au Gouvernement et au peuple sénégalais pour cet accueil.

Depuis près de 50 ans, l'APF est un lieu de débat et d'échanges sur les thèmes chers à la Francophonie :

- la langue française,
- la diversité culturelle,
- le développement,
- la démocratie
- ou encore le respect de l'État de droit.

Depuis le Sommet de Hanoi de 1997 et l'adoption de la Charte de la Francophonie, l'APF est votre Assemblée consultative.

Par ce fait, les parlementaires francophones ont pour mission de porter les intérêts et les aspirations des populations au sein de la Francophonie institutionnelle.

Par-delà ce rôle d'assemblée consultative, l'APF est aussi, comme se plaît à nous le rappeler le Président Diouf, la vigie de la démocratie.

En ce sens, nous travaillons au quotidien avec nos membres afin de renforcer la pratique de la démocratie parlementaire au sein de nos Assemblées.

Tout ceci nous ne pourrions le faire sans le soutien constant que nous offre l'Organisation internationale de la Francophonie et, bien sûr, l'appui indéfectible du Secrétaire général de la Francophonie.

Monsieur le Secrétaire général, les parlementaires vous ont rendu hommage en juillet dernier lors de notre 40^e Assemblée générale qui s'est tenue chez moi, au Canada.

C'est avec beaucoup d'émotion que, par ma voix, les parlements francophones vous remercient une nouvelle fois pour tout le support et toute la considération que vous nous avez apportés pendant toutes ces années passées à la tête de la Francophonie.

Mesdames et Messieurs,

Vous êtes mieux placé que quiconque pour savoir que les parlementaires aiment le débat et trouver un consensus entre 81 parlements, regroupant au total près de 2 000 parlementaires, relève presque du miracle.

Mais nous y sommes arrivées, grâce notamment à l'habile présidence de l'honorable sénatrice canadienne Andrée Champagne, maintenant à la retraite, mais aussi grâce au travail passionné de tous ces sénateurs et députés qui font vivre au quotidien notre Assemblée.

Nous avons voulu, avec le 1^{er} vice-président, monsieur Aubin Minaku, et le secrétaire général parlementaire, monsieur Pascal Terrasse, vous proposer par l'Avis que vous avez entre les mains des recommandations concrètes et applicables par tous.

Le temps nous étant compté, je vous présenterai un résumé de ces recommandations.

Je ne peux toutefois vous présenter cet Avis sans vous démontrer, dans un premier temps, que les jeunes et les femmes ont toujours été au cœur de la vie de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Depuis 2002, le Réseau des femmes parlementaires de l'APF œuvre à promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle de leurs pays.

De quelle façon, me demanderez-vous ? Hé bien je vous répondrai :

- en favorisant les échanges de bonnes pratiques,
- en encourageant la solidarité entre femmes élues et
- en sensibilisant les hommes à ces enjeux.

Parallèlement, les Chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, réunis en 1999 à l'occasion du Sommet de Moncton, au Nouveau-Brunswick, ma province natale, ont pris la décision de créer un Parlement francophone des jeunes et de confier sa mise en œuvre à l'APF.

Cette simulation parlementaire permet de former les citoyens de demain, mais également de donner une voix à la jeunesse francophone en lui offrant une tribune d'exception auprès des décideurs politiques de ce monde.

Depuis, six PFJ tenus sur 3 continents ont permis à près de 500 jeunes francophones de non seulement s'initier aux rouages de la démocratie parlementaire, mais également d'adopter des textes qui sont remis à leurs Chefs d'État et de gouvernement à l'occasion des Sommets.

J'inviterai, à la fin de mon discours, à remettre au Secrétaire général de la Francophonie la déclaration qu'ils ont adoptée à l'occasion du 6e PFJ qui s'est tenu en 2013 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Mesdames et Messieurs,

Passons maintenant au vif du sujet, nos recommandations sur le thème : Femmes et Jeunes en Francophonie : Vecteurs de paix, Acteurs de développement.

L'APF estime que, à tous les paliers de pouvoir, politique bien sûr, mais également économique et judiciaire, les femmes doivent disposer des leviers leur permettant, au même titre que les hommes, d'agir et de décider.

Pour leur assurer l'égalité des chances, les parlementaires francophones recommandent la généralisation de l'application du système de quotas.

Mesdames et messieurs,

Soyons clair, est-il nécessaire de rappeler que les quotas ne sont en aucun cas une garantie d'élection ?

En effet les femmes doivent faire campagne et remporter leur siège au même titre que tout autre candidat.

Et c'est ici, au Sénégal, où plus de 40% des parlementaires sont des femmes, que je souhaite insister sur ce point fondamental de notre Avis : pour que les femmes puissent jouer pleinement leur rôle de citoyenne, c'est à nous, parlementaires, mais également à vous, chefs d'État et de gouvernement, de prendre des mesures légales pour favoriser cette égalité des chances.

Mais ce n'est pas tout, il nous apparaît également essentiel que nous trouvions ensemble des outils politiques efficaces afin de lutter contre les violences, particulièrement en temps de crise, qui touchent les enfants, les filles et les femmes.

Nous nous devons de les protéger contre tous les risques et toutes les abominations qu'ils subissent pour qu'enfin ils ne soient plus uniquement victimes de ces conflits mais de véritables vecteurs de paix.

Car les jeunes et les femmes, j'en suis intimement convaincu, peuvent devenir, si on leur en donne les moyens, des acteurs centraux du dialogue, de la compréhension mutuelle et de la réconciliation.

Mesdames et messieurs,

Ne l'oublions jamais : nous ne saurons trouver une paix durable en ne recherchant que des moyens d'éviter la guerre ou de résoudre les conflits.

Car la paix durable, elle se trouve avant tout sur les bancs d'école, dans les lycées, les collèges, les universités.

Le savoir, la culture, les sciences, la littérature, voilà les plus grands apôtres de la paix.

C'est pourquoi nous devons également nous engager à fournir, dès le plus jeune âge, une éducation de qualité, soucieuse des questions de genre et de citoyenneté à tous nos enfants, et encourager l'autonomisation économique des femmes et des jeunes.

En formant des professionnels qualifiés qui pourront laisser libre court à leur inventivité, nous inventerons ensemble la Francophonie de demain.

Je ne pourrais terminer cette allocution sans faire résonner en ce lieu une parole qui nous guide et nous accompagne depuis le premier battement de notre histoire commune :

« Que nous répondions présents à la renaissance du monde,
tel le levain nécessaire à la farine blanche. »

Cette Prière aux masques, qui figure dans l'un des premiers recueils poétiques de notre père francophone, le président-poète Léopold Sédar Senghor, elle nous rappelle notre rôle et nos responsabilités en tant qu'acteurs politiques.

Nous devons agir en accord avec les aspirations de ceux et celles qui nous ont portés au pouvoir, être ce levain qui permettra aux Peuples de l'espace francophone, aux femmes, aux jeunes, de s'épanouir pleinement.

Dans la poursuite de ces objectifs capitaux pour le futur de notre espace, soyez assurés de l'indéfectible soutien de l'APF, votre Assemblée consultative.

J'invite maintenant les représentants du Parlement francophone des jeunes, à remettre au Secrétaire général de la Francophonie le texte qu'ils ont élaboré à l'occasion de la 6^e édition du PFJ.

Je vous remercie de votre attention.